

DEMAIN, POLE EMPLOI CHEZ NOUS ET NULLE PART AILLEURS ☹!

La direction de pôle emploi semble être opportuniste au regard de la crise sanitaire et des décisions gouvernementales pour intensifier le télétravail. Si au premier confinement, les salariés voulaient télétravailler et les entreprises étaient réticentes, au second, le phénomène s'est inversé ce qui démontre les limites du système ! Ne nous leurrons pas, la crise sanitaire reste un prétexte. **Le télétravail va s'intensifier, nous en avons pour preuve le fameux totem que la direction nous demanderait d'installer à notre domicile !**



Ne faisons pas de ce totem un symbole d'allégeance au télétravail !

Un décor en carton reste bien moins coûteux que l'entretien d'un parc immobilier ! Pôle Emploi miserait il encore et toujours sur l'ultra-personnalisation ? Bientôt, exit les agences de proximité (encore que sur la proximité il y a beaucoup à dire quand on sait que la plupart des sites sont excentrés) ? L'utilisateur n'aurait plus comme unique contact avec l'institution que son conseiller « référent » voire son conseiller GDD également (cf. le futur « conseiller référent indemnisation »).

Le télétravail, tel que semble l'envisager la direction, aura des conséquences et des répercussions graves tant sur l'organisation du travail, la gestion du personnel, la gestion du management et impactera durablement l'ensemble des personnels et sur les usagers.

Les TSCE et autres mails.net, la désignation des conseillers personnels (placement et GDD) ont déjà modifié profondément le rapport de l'utilisateur à l'administration. La personnalisation à outrance semble se fondre et se confondre avec l'individualisation ! En effet, les usagers ne semblent plus s'adresser à Pôle emploi et considèrent l'agent comme seul juge et partie voire responsable de leur situation quand celle-ci se révèle difficile. Pis, l'agent vivra de plus en plus difficilement le sentiment d'isolement face à la charge de travail, le dysfonctionnement des applicatifs et l'absence d'échanges directs avec ses collègues. **Demain, comment ne pas envisager un Pôle Emploi visible uniquement que par une adresse 050prénom@pole-emploi.net et un visage sur SKYPE ? Pôle Emploi partout mais nulle part ailleurs ??**

Soyons prudent, très prudent pour notre intégrité physique et psychique au travail comme chez nous. Ne construisons pas pôle emploi dans notre chambre, cuisine, ou grenier. Notre foyer n'est ni une succursale, ni une annexe de Pôle emploi. Il n'y a aucune obligation à s'entourer de totems et logos comme autant de fétiches dans notre sphère privée !

Le 11 décembre 2021

